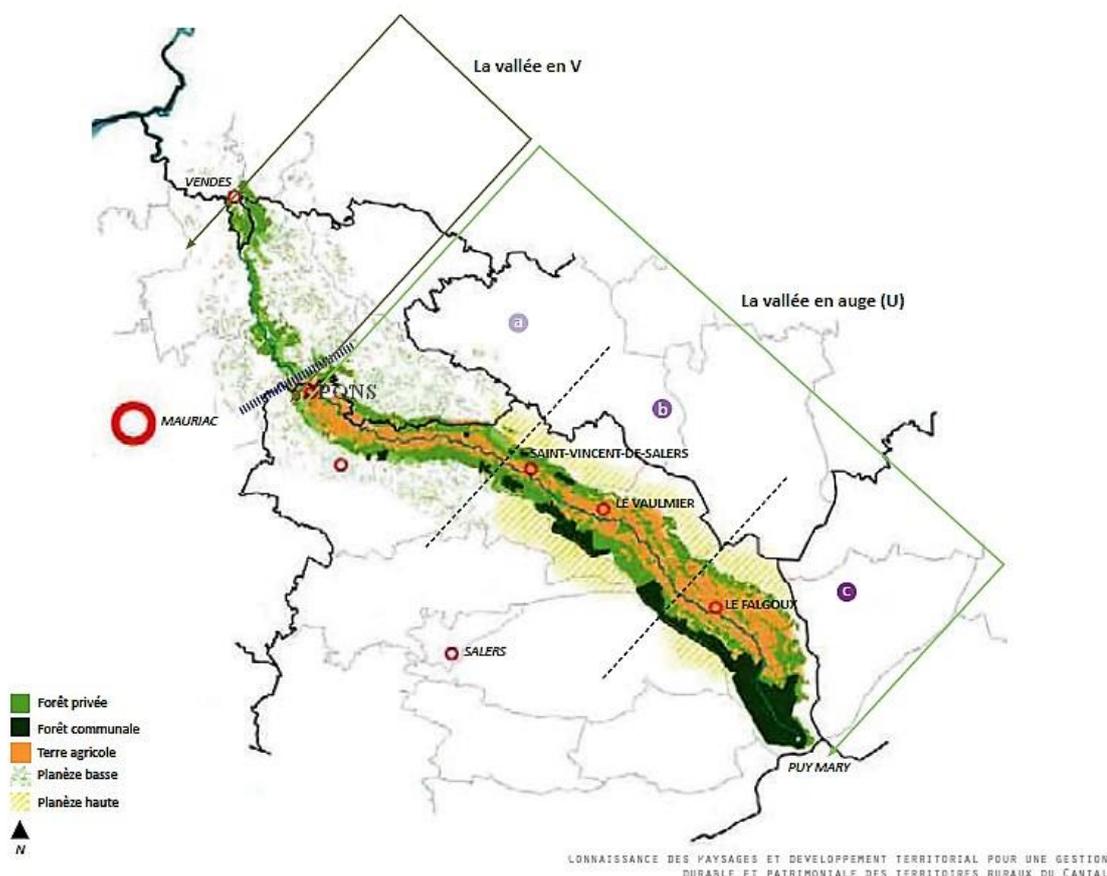


Maisons Paysannes de France, délégation du Cantal
La vallée du Mars, de Saint-Vincent au Tahoul
sortie du dimanche 23 juillet 2017
organisée avec ASPECT
(Association Sauvegarde du Patrimoine, de l'Environnement, de la Culture et du Temps)

par Henri SABATIER

I - Géographie :

La vallée du Mars, ainsi nommée de par la rivière, affluent de la Dordogne, qui la parcourt, est souvent dite aussi vallée du Falgoux, du nom de son chef-lieu de commune situé le plus en amont (de même : vallée de la Jordanne / vallée de Mandailles). Cette vallée d'origine glaciaire, orientée dans l'ensemble NO-SE, est l'une des principales et des plus caractéristiques vallées rayonnantes qui entaillent le volcan cantalien. Elle forme à l'origine un vaste cirque en forme de fer à cheval ouvert au nord, dominé par la pyramide du Puy Mary. Déviant ensuite vers le NO, elle quitte le cœur du massif et creuse un profond sillon à travers la carapace de basalte des plateaux et, sous eux, l'épaisse masse des brèches et cinérites. Son cours, assez sinueux, sépare ainsi les planèzes basaltiques de Salers de Trizac :



(Figure tirée de l'ouvrage *Connaissance des paysages et développement territorial pour une gestion durable et patrimoniale des territoires ruraux du Cantal*, par B. Allard et al., ENSAP Bordeaux, 2016).

Dans ce long trajet vers le NO, la vallée prend sa forme caractéristique de vallée en auge : profondeur (400 m ou plus), étroitesse (largeur variable de l'ordre de 2000 m), raideur des flancs couronnés par les entablements basaltiques. Son profil en long est accidenté de plusieurs verrous, qui délimitent des compartiments relativement plats.

Fait assez exceptionnel parmi ces vallées rayonnantes, le glacier en creusant l'empilement volcanique a atteint sa base, le socle cristallin qui atteint ici une cote élevée. Ce socle, formé ici de granite et de gneiss, est surtout visible dans la moyenne vallée ; plus en amont il est probablement effondré (caldera centrale du volcan). D'où, localement, nombre de maisons construites de claires roches grenues alors que l'on est en plein massif volcanique. Les matériaux de construction sont donc plus variés ici que dans les vallées de la Cère ou de la Jordanne par exemple.

Plus bas, en aval de Pons et du château de Montbrun - qui semble la verrouiller vers l'aval - la vallée du Mars, cessant d'être d'origine glaciaire, se creuse en V à travers le socle : ses gorges désertes aboutissent à Vendes où le Mars rejoint la Sumène.

II - Peuplement :

Les traces d'un habitat préhistorique, même temporaire, semblent manquer dans la vallée du Mars, peut-être moins favorable aux chasseurs-cueilleurs que ne le furent celles de la Jordanne ou de la Doire. On sait que l'habitat néolithique permanent s'est implanté d'abord sur les plateaux. Sur celui de Trizac, au-dessus du Vaulmier, le site des « cases de Cotteughe » (1150 m) en aurait prolongé le souvenir au haut Moyen Âge, à la faveur d'un optimum climatique (?).

En fait, le peuplement de cette partie NO du Cantal devient historiquement attesté au IX^e siècle grâce au polyptyque de l'abbaye St Pierre-le-Vif de Sens, abbaye dont dépendait celle de Mauriac. Ce document, d'abord étudié par Gabriel Fournier, et qui est daté de 822 environ (antérieur donc à l'époque de Saint-Géraud) est un inventaire des biens fonciers que détenait ce monastère Saint-Pierre de Mauriac : les tenanciers sont nommés, la nature et la valeur de leur redevance précisées. Dans ce long document, la seule mention de la vallée du Mars est la suivante :

48.49.50. Marinum montem ⁴⁷ cum integritate, sicut per ribeiram descendit aqua et podium qui dicitur Merulus ⁴⁸, et adjacentes ripas extra et infra, et capellam Sancti Vincentii ⁴⁹ indomincatam ; in eadem vero villa coloni tres manent, servi Beroardus, Ildemarus, Frodoaldus ; solvunt frumenti modios duos, vaccam unam, solidos duos.

⁴⁷ Puy-Mary

⁴⁸ Puy-Merle

⁴⁹ Saint-Vincent, Cantal

(Leçon du texte et annotations données par le site Internet : Courbiac.free.fr/images/PolypMauriac.pdf. Texte par nous corrigé d'une malencontreuse faute de frappe sur Vincentii).

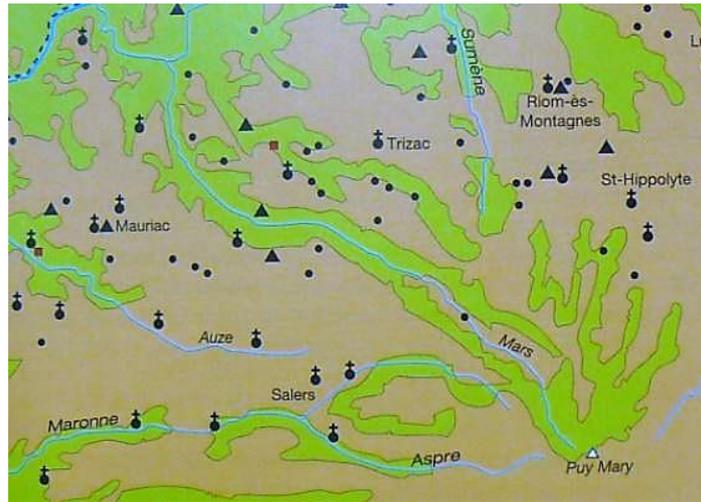
Texte que de son côté, Gabriel Fournier a interprété ainsi (in *Le Peuplement rural en basse Auvergne*, p. 118) :

« Dans la vallée du Mars ou Merle, aux versants abrupts et à fond plat, une autre villa, dont dépendaient toute la partie supérieure de la vallée et les montagnes voisines jusqu'au puy Merle et au puy Mary, possédait une chapelle dédiée à saint Vincent dont le vocable a subsisté pour désigner le village qui lui a succédé sur la rive droite du Mars. »

Cette chapelle saint Vincent était donc la seule qui existait alors dans cette vallée. En ce lieu vivaient les trois colons, ou serfs, Beroard, Ildemar et Frodoald : agriculteurs, ils étaient aussi éleveurs de bovins, comme l'indique leur redevance. Ces trois colons de la vallée du Mars devaient se trouver quelque peu isolés parmi tous ceux, nombreux, qui peuplaient alors le quart NO du massif cantalien. Gabriel Fournier (op. cit., p. 119) a souligné ce retard de peuplement :

La vallée du Mars n'en était encore, en 822, qu'au premier stade de l'occupation : toutes les montagnes voisines, jusqu'au puy Mary, relevaient de la seule villa Saint-Vincent, qui s'étendait sur une très vaste superficie. Au contraire, dans les autres vallées de la Véronne et de la Rhue, au relief plus ouvert, le peuplement était, à la même date, plus avancé : dans chacune, une seule villa possédait une église, mais plusieurs villae se partageaient le sol. A partir de la zone périphérique, où l'occupation gallo-romaine s'était arrêtée aux environs de 900 mètres d'altitude, le peuplement avait pénétré dans les hautes terres en remontant les vallées qui convergeaient vers les sommets. L'augmentation de la population et les difficultés des relations avec l'église paroissiale de Trizac eurent pour conséquence la création, dans la villa principale de chaque vallée, d'un sanctuaire qui, dans plusieurs cas, donna son nom à la localité, tandis que dans les environs se multipliaient les lieux habités.

B. Phalip (in *L'identité de l'Auvergne*) a dressé, d'après ce même polyptyque de Saint-Pierre-le-Vif, la carte des lieux alors habités dans le NO cantalien, carte dont l'extrait ci-dessous souligne le caractère encore relativement « sauvage » de la vallée du Mars, même à cette époque d'expansion du peuplement :

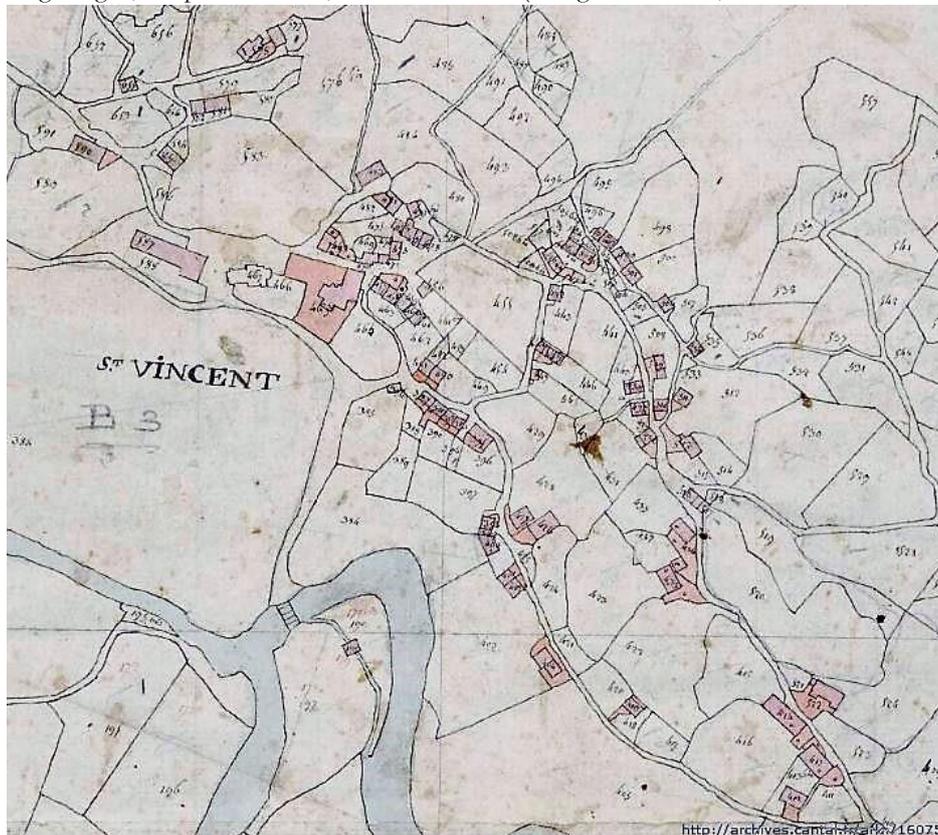


Saint-Vincent (depuis « de Salers ») apparait donc comme le foyer initial de peuplement de la vallée. Celui-ci s'étendit ensuite vers l'amont avec la fondation plus récente, comme le souligne la toponymie, des deux bourgs chefs-lieux de commune du Falgoux et du Vaulmier (commune créée peu avant 1840, détachée de celle de St-Vincent).

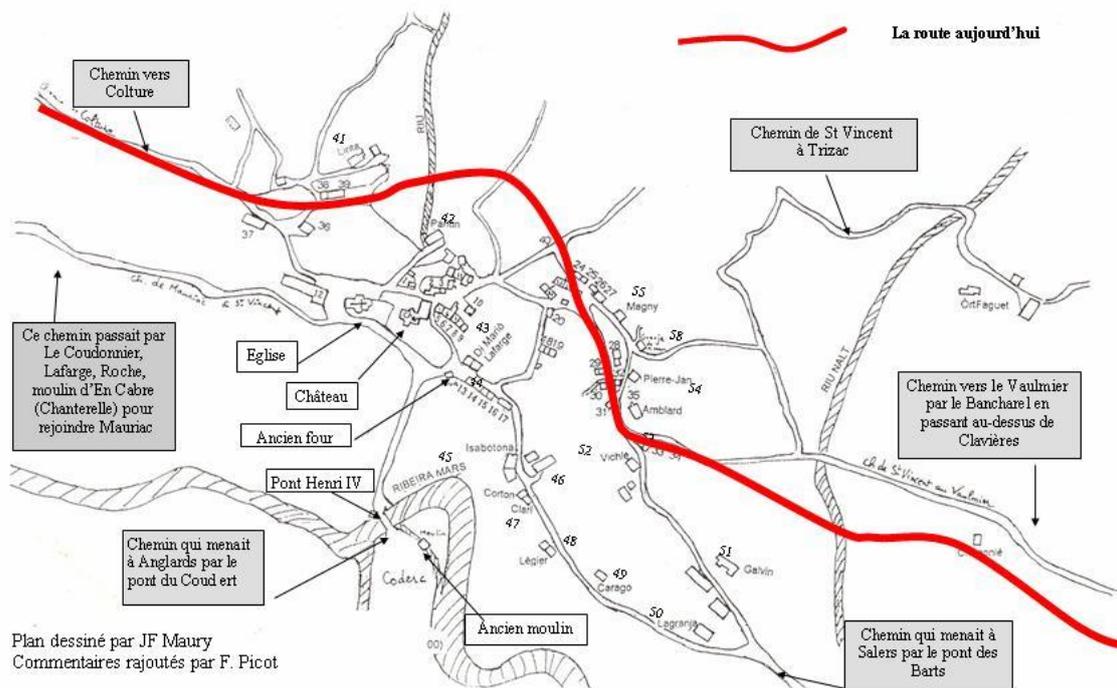
III - L'habitat et sa répartition :

L'examen de la carte topographique et des lieux incite à diviser en trois parties la vallée glaciaire du Mars :

a- La **basse vallée**, de Pons à Saint-Vincent-de-Salers, sa principale bourgade et chef-lieu excentré (la moitié aval appartient à la commune d'Anglards-de-Salers située au sud sur le plateau). Orientée presque O-E, son fond (altitude allant de 540 à 650 m) est assez large et plat, ses versants très raides et boisés. Sa profondeur augmente vers l'amont, de 300 m environ à plus de 400 m ; sa largeur d'un bord de plateau à l'autre varie entre 1800 et 1500 m. L'opposition entre les deux versants est peu marquée, l'adret ayant été reboisé, ce qui semble en avoir limité les ravinelements jadis dangereux. Partie certainement la plus fertile de la vallée du Mars, l'habitat y est assez clairsemé, absent des versants, présent surtout en rive droite, près du fond, au pied de l'adret (Maleprade, Colture), et parfois aussi en rive gauche (Pépanie). Matériaux de construction surtout volcaniques (brèche), toitures en schiste. Vers l'aval, châteaux de Longevergne, d'aspect médiéval, et de Chanterelle (d'origine ancienne, rebâti au milieu du XVII^e siècle).



Le bourg de Saint-Vincent, bien étagé sur le versant droit et orienté au SO, offre un plan assez complexe, probablement lié au fait qu'il fut un important carrefour de chemins N-S et O-E (franchissement du Mars par un pont ancien, dit « Henri IV »), lié aussi au déplacement de la route de la vallée du bas (où sont l'église et le château) vers le haut du bourg, comme l'indique le plan ci-dessous :



b- La **moyenne vallée** peut être définie comme la section comprise entre les deux verrous de Clavières et de Besse. Elle correspond au « bassin » du Vaulmier, qui s'étend de Bancharrel à Espinouse. Le talweg se situe de 655 à 810 m. La direction de la vallée devient NO-SE, sa profondeur augmente, atteignant 540 m vers l'amont ; sa largeur est de 2500 m au droit d'Espinouse, son fond moins plat qu'en aval. Dans ce pays plus montagneux, moins fertile, les hameaux restent nombreux, surtout situés en rive droite au pied du versant, sur des replats. En rive gauche, les hameaux d'Outre, accroché à son verrou, et de Broussouze, allongé au pied de l'ubac, ainsi que quelques fermes isolées. Sur le versant droit, au niveau d'Albos, eut lieu au XVIII^e siècle un important glissement de terrain qui détruisit quelques habitations. La présence du socle granitique largement développé se traduit bien dans les constructions. La phonolite apparaît dans les toitures. On entre ici dans des terres plus difficiles, la vallée des ferrailleurs. Nous visiterons Le Vaulmier puis le village d'Espinouse - au « plan » assez lâche - autrefois allongé selon la route (ou plutôt chemin quelque peu irrégulier) qui suivait la vallée :



NB : l'orientation préférentielle des habitations est, ici comme à St-Vincent, vers le SO.

c- La **haute vallée** s'étend du verrou de Besse jusqu'à Pont-des-Eaux (talweg de 820 à 1040 m environ) ; orientée d'abord NO-SE, elle s'incurve vers le sud à partir de la Chaze. En amont de la Peubrélie, elle s'élargit brusquement, son flanc droit reculant vers le nord. C'est alors vraiment le « bassin » du Falgoux, dont la largeur entre les deux plateaux peut atteindre 3500 m. Dans son axe apparaissent les sommets qui encerclent le cirque glaciaire terminal, soit d'Est en Ouest : puy de la Tourte (1704 m), puy Mary (1783), Roche Noire (1573), Chapeloune (1686), Roche Taillade (1654), Roc d'Hozières (1614), Roc des Ombres (1633), Roc du Merle (1347).

Cette partie de la vallée semble la plus peuplée : l'habitat toujours très dispersé est présent près du fond, en rive droite (« nébuleuse » du Falgoux, la Franconèche, la Chaze) et aussi en rive gauche, au pied de l'ubac (le Cher Soutro, la Maréthie, Rochemonteix et son château reconstruit, Fontolive). De plus, la pente du versant droit, orienté au SO, s'adoucit, permettant à l'habitat permanent de s'y développer et d'atteindre une altitude assez élevée (le Ménial, le Tahoul à 1100 m).

Cette plus grande densité actuelle d'habitat semble liée aussi à la plus grande fréquence des maisons d'émigrants, relativement récentes (fin XIX^e début XX^e) souvent admirablement situées face au paysage dominé par le Puy Mary.

d- Enfin, plus en amont encore, au-delà des dernières fermes isolées et au-dessus de Pont des Eaux se dresse l'abrupt (150 m environ) front morainique qui ferme le **cirque du Falgoux**, où naît le Mars : là cesse l'habitat et règne la belle forêt communale du Falgoux (bois Mary, ou bois Abbatial). Pour Marcellin Boule (*Le Cantal, guide*, p. 228) le fond de ce cirque n'était pas sans évoquer certains « coins perdus des Montagnes-Rocheuses ».

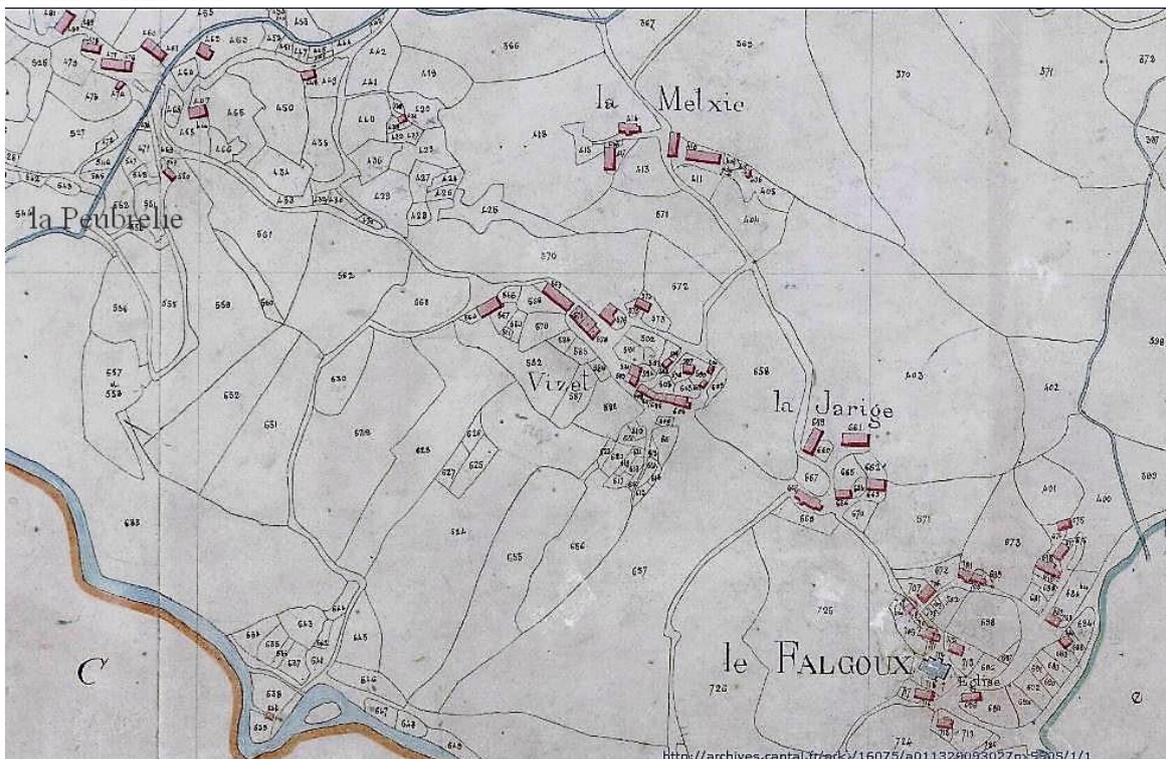
Le cas de l'agglomération du Falgoux :

Redescendons à cette localité, qui de fait apparaît plutôt comme une nébuleuse de villages, ou de hameaux, le Falgoux proprement dit (920 m) n'en apparaissant que comme l'extrémité SE. Tous ces villages sont situés sous le site de Nerestang (1044 m) où s'érigait sur une butte au pied de la falaise, le château médiéval, probable site originel du peuplement du Falgoux : l'habitat serait ensuite descendu le long de ce versant abrité et bien exposé au SO.

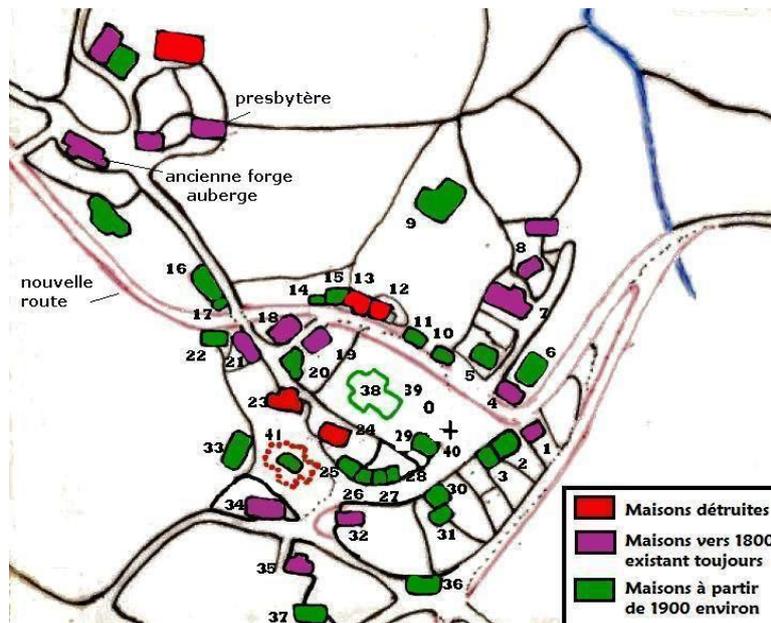
De plus, comme le montre le cadastre napoléonien, chacun des hameaux de cette nébuleuse semble avoir possédé son propre mode de groupement (ou de non groupement) :

- au NO, la Peubrélie, près d'un ruisseau, semble à peine organisé : maisons isolées et deux courtes barriades.
- le Vizet par contre, bien que formé de deux parties, est un hameau à barriades.
- la Melxie, actuellement *la Michie*, ie « située au milieu » (entre Nerestang et les autres villages), sur un replat, semble grouper deux fermes et leurs granges.
- à la Jarige semble s'esquisser une organisation circulaire.
- c'est aussi suivant une disposition circulaire que semble s'être - mais fort lâchement - organisé le Falgoux.

Cet espace central et vide du cadastre napoléonien (ancien coudert ?) est actuellement occupé par l'église, reconstruite ici à la fin du XIX^e siècle.



L'évolution du bourg du Falgoux depuis l'époque du cadastre napoléonien a été étudiée et illustrée par les travaux de l'association ASPECT à qui nous empruntons la figure suivante :



IV - Types de maisons :

- Les **maisons de bourg** les plus anciennes semblent se situer à Saint-Vincent. L'une d'elles, située dans le haut du bourg, porte une date du début du XVII^e siècle : maison basse, très simple, à la belle maçonnerie. On remarque surtout, plus bas, deux maisons jointives d'aspect fort ancien malgré des remaniements : elles sont l'un des rares exemples dans cette vallée de maisons en hauteur.

S'il est moins spectaculaire ici que dans la haute vallée de Mandailles, le groupement en barriade est cependant fréquent (St-Vincent, la Peubrélie, Vizet, la Chaze par exemple). Nous verrons en visitant celle de Vizet, que de telles barriades ne correspondaient pas nécessairement à un habitat pauvre.

- Les **fermes** se conforment dans l'ensemble au type de l'ouest cantalien, la grange-étable étant le plus souvent séparée de la maison d'habitation, sauf peut-être pour les exploitations les plus modestes. Dans les domaines apparemment les plus riches, la grange-étable atteint des dimensions imposantes (ex. Le Furgous). Elles sont heureusement encore assez nombreuses à posséder de belles toitures de phonolite (certaines ayant été récemment transformées, surtout dans la haute-vallée).

La **maison d'habitation** elle-même se conforme au type habituel du NO cantalien : maison basse, sans étage, toit pentu généralement à deux pentes seulement (à 4 pans dans les maisons plus importantes et typiquement dans celles d'émigrants) et percé de lucarnes. Maçonneries en brèche volcanique ou en granite, souvent associés.



Broussouze (granite)



Espinouze (brèche volcanique)

Parmi ces lucarnes, les plus typiques sont celles à deux pentes, à fronton et joues en pierre, celles-ci s'écartant légèrement vers l'arrière, le plan de la lucarne étant de forme trapèze. Type de lucarne assez typique semble-t-il du NO cantalien. Il existe des souches de cheminée arrondies (p. ex. à Espinouze).

Les **toitures** caractéristiques de la vallée (surtout moyenne et haute) et les plus belles sont en phonolite : non patinée, celle-ci se reconnaît facilement à sa couleur gris verdâtre. Patinée, elle peut être plus difficile à distinguer des lauzes de

trachy-andésite, plus grises, ou de basalte en dalles, plus sombres. Ces toitures « volcaniques » se distinguent en général des toitures « métamorphiques » (schiste, micaschiste) par l'épaisseur et l'irrégularité plus grandes de leurs lauzes. Toutefois, dans la vallée du Mars, les lauzes de phonolite ont souvent été très régulièrement taillées et organisées :



Couverture récente en phonolite (moulin du Falgoux)



Phonolite patinée, ardoises et lucarne typique (la Peubrélie)



Phonolite (le Tahoul)

Remarque sur les **portes de granges** : dans la vallée du Mars, elles sont souvent encadrées par des « **consoles** », montants verticaux soit droits (Pépanie) soit, plus typiquement, arrondis en ailerons (Espinouze). Il semble qu'il y ait là un détail local caractéristique. Ces consoles étaient-elles purement décoratives ou avaient-elles une fonction précise ?



Pépanie



Espinouze

Un aperçu de l'habitat traditionnel de la vallée du Mars ne saurait oublier les nombreuses **maisons d'émigrants** (lesquels furent ici principalement des ferrailleurs, aux réussites diverses : récupérateurs, marchands, négociants etc.). Un type achevé de ces maisons en celle sise à Besse. Juste au-dessus d'elle et de son parc subsistent la ferme ancienne (datée 1790), son four et sa grange : ensemble architectural résumant dans la pierre la réussite des fils de cette vallée.

Programme de la visite du 23 juillet 2017
organisée avec Françoise Picot-Faucher, aidée de Bernadette Dupré et de Jean-Paul Verger.

1°) Saint-Vincent-de-Salers (640 – 680 m environ) - Le rendez-vous est au coudert, situé en rive gauche du Mars, juste au-delà du pont ancien à deux arches, dit pont Henri IV. Les escarpements abrupts de la falaise de Rochechalade dominent le bourg de plus de 400 m. Des maisons ou granges, un ancien presbytère, furent d'ailleurs détruits par des éboulements. L'église Saint-Vincent est romane et, d'après son arc triomphal à peine brisé, daterait – selon Chalvet de Rochemonteix – de la fin du XII^e siècle. Son abside est d'une forme rare, pentagonale à l'intérieur et heptagonale à l'extérieur. Elle comporte des modillons que ce même auteur comparait à ceux de Moussages :

« mêmes sujets lascifs et immoraux, qu'un zèle mal compris a détruit à Anglards et à Riom, et qui resteront intacts à Moussages, à Saint-Vincent [...] sans que les générations qui se sont succédées depuis huit cents ans, environ, aient cru devoir se scandaliser. »

Cette église possède également une châsse reliquaire du XIII^e siècle en argent repoussé.

Le château de la Borie (XVI^e siècle, et sans doute plus ancien) nous sera présenté par ses propriétaires, M. et Mme du Fayet de la Tour : ce bel ensemble possède aussi une originale arcade renaissance. Dans le bourg, maisons anciennes, dont deux maisons en hauteur, d'aspect « gothique » ; barriade ; plus loin grange datée 1753 à « consoles ». En haut du bourg, maison datée 1663.

De Saint-Vincent, la route (D12) s'élève pour franchir le verrou de Clavières, et atteint le « bassin » du Vaulmier. Plus bas, à droite, les hameaux de Gromont et d'Outre, et au fond de la vallée l'ancien petit moulin de la Fanchette (restauré).

2°) Le Vaulmier (800 m) - Commune récente, créée peu avant 1840 par détachement de celle de Saint-Vincent, Le Vaulmier fut pourtant à l'époque féodale le siège d'une importante seigneurie : les barons du Vaulmier vassaux des comptours d'Apchon, possédaient alors la plus grande partie de la vallée. Leur château se situait au sommet de la butte granitique qui forme le noyau du bourg actuel : il n'en reste pratiquement rien (cf. l'ouvrage d'Antony Chambon, *La Baronnie des Vaulmiers et ses voisines, XIV^e-XV^e siècles*, Aurillac 2008).

L'église du Vaulmier, reconstruite dans les années 1850, est de style néo-roman. En forme de croix grecque, elle a été enrichie intérieurement, grâce à de généreux donateurs – dont certainement nombre de ferrailleurs -, de vitraux et de boiseries. Deux statuettes anciennes en bois doré. Cette église possède elle aussi un objet médiéval remarquable (XIII^e siècle) : « Le coffret du Vaulmier est un des plus intéressants que nous ait légués l'émaillerie limousine en Haute-Auvergne » (Chalvet de Rochemonteix).

Sur la place du Vaulmier, curieuse fontaine « aux tortues » (1894), don de Barthélémy Dupuy (1838-1917), pharmacien, chimiste, maire du Vaulmier. Il fut vice-président de la société de la Haute-Auvergne.

Dans le bourg, maisons intéressantes, toitures en phonolite.

3°) Espinouze (830 m) - Intéressant et typique village situé en bas de versant, rive droite, près de l'extrémité amont de cette moyenne vallée du Vaulmier. Maisons, parfois groupées. Four en cours de restauration : très belle voûte. Maison avec chapelle. Plus loin, site pittoresque de la maison « troglodyte », avec croix, escalier taillé dans le roc. Deux exemples de granges « à contreforts ».

Espinouze est un berceau de ferrailleurs, particulièrement de la dynastie Maisonneuve, montée faire fortune à Paris dès les années 1850, dynastie dont le nom est de nos jours celui de l'une des plus importantes PME métallurgiques de tout l'Ouest de la France.

4°) Le Falgoux (920 m) - L'église Saint-Germain, reconstruite au XIX^e siècle, n'occupe pas son site d'origine. Monument aux Morts. Toitures et maçonneries intéressantes des maisons entourant la place. Plus bas, mairie-école bien caractéristique.

5°) La Peubrélie (ou Pevrelie, Peyrelie, lieu pierreux) - Hameau situé au pied, mais à distance respectable, d'une impressionnante falaise de tufs et brèches volcaniques stratifiés, évoquant quelque Santorin auvergnat. Dans cette paroi, qui fut manifestement sujette à éboulements, apparaissent des cavités, jadis peut-être habitées (site dit de « l'église de Rochenie »). Four transformé en minuscule habitation, deux barriades, un peu à l'écart maison à lucarne typique, ailleurs curieux linteau orné daté 1851, maison ruinée en partie creusée et façonnée dans la roche en place (probable bloc éboulé).

6°) Vizet - Deux barriades, elles-mêmes différentes. M. Jean-Paul Verger, qui habite la barriade « supérieure », en expliquera l'histoire et les transformations qu'il a su reconstituer.

7°) Neyrestan et son point de vue (1000 m) – La petite route traverse la Michie, et au-delà d'un replat atteint la butte où se situait le château de Neyrestan (ou Nerestang) signalé dès le XII^e siècle. Ce site, origine probable du peuplement du Falgoux, est actuellement occupé par une simple maison. Il est dominé par un escarpement de près de 500 m de dénivellation. De cette butte, belle vue en direction du cirque du Falgoux, et aussi vers la vallée en aval.

8°) Le Tahoul (1100 m) – Accès par la Chaze. Quelques granges d'altitude le long du versant. En arrivant au Tahoul : fontaine et four, puis deux barriades parallèles. La première maison rencontrée, relativement récente, frappe par sa couleur. Une autre aussi, mais moins heureusement. Au-delà d'un espace inculte, en contrebas grange restaurée avec belle toiture, puis une « longère » au beau toit de phonolite, restaurée par Michèle et Gilles Lanneau qui en ont fait un gîte où ils nous accueilleront : la journée s'y terminera par une collation, face à ce paysage qui - toujours selon Marcellin Boule - « rappelle la nature alpine tout en conservant un cachet auvergnat ».